

Délibération 2023 / 12-16

L'an deux mil vingt-trois le jeudi quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Raymond RABETEAU, Maire.

Etaient présents les Conseillers municipaux : Mrs Jean-Jacques BORD, Didier LASSECHERE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Maurice BESSE, Jean-François CHAMPEAU, Arnaud PICOUT, Mmes France-Noëlle GIMENEZ, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU.

Absents excusés : Mr Jacques FAURE (procuration Mme Mireille LILLE-PALETTE RECONDU), Mme Claudine DAURY-NEYRET (procuration M. Raymond RABETEAU), Mr Cédric LECOMTE

Absent : Mrs. Anthony BUYS

Secrétaire de séance : Mme France-Noëlle GIMENEZ

* * * * *

ACCEPTATION D'UN DON DE 300,00 € DE L'AMICALE DES POMPIERS DE ROYERE :

Monsieur le Maire

- présente au Conseil Municipal un courrier du Trésorier de l'Amicale des Pompiers de Royère, nous informant d'un don pour leur participation pour le financement du camion de pompiers situé sur l'aire de jeux,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte le don de l'Amicale des Pompiers de Royère d'un montant de 300,00 €,
- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents.

Fait et délibéré en Mairie, 14 décembre 2023

Le Maire,
Raymond RABETEAU

